

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 25 Février 2017.

Affiché le 25 Février 2017.

L'an deux mil dix sept, le Vingt cinq Février à neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du Vingt Février deux mil dix sept, sous la présidence de Mme Pilot, Maire.

Etaient présents : 18 : Mme Pilot, M. Monaldeschi, Mme Humbert, M. Schnell, Mme Gaspar, M. Beck, Mme Mairel, M. Poissonnier, Mme Motsch, Mme Boubekour, M. Neumann, Mme Ezaroil, M. Pierlot, M. Grandemenge, M. Wongkoeffft, Mme Georges, M. Laroche, M. Sittler. -----

Représentés : 05: Mme Tabti par M. Grandemenge, M. Toussaint par Mme Mairel, Mme Ricou par Mme Gaspar, M. Bousselein par M. Pierlot, Mme Mourant par M. Monaldeschi -----

Absent excusé : 00 : -----

Absent non excusé : 00 : -----

Secrétaire : M. Neumann-----

Madame Pilot donne ensuite lecture de l'ordre du jour.

1. Institutions et vie politique : Exécutif : Election d'un nouvel Adjoint au Maire suite à démission de ses fonctions du 6^{ème} Adjoint :

Mme le Maire informe l'Assemblée que M. le Sous-Préfet de Toul a accepté par courrier en date du 06 Février 2017, la démission de ses fonctions de 6^{ème} Adjointe au Maire présentée par Mme Chandra Tabti le 09 Janvier 2017 et adressée à M. le Préfet de Meurthe-et-Moselle.

Mme le Maire ayant invité le ou les candidats à ses fonctions à se présenter, M. Poissonnier s'est porté candidat. A l'issue des opérations de vote à bulletin secret et du dépouillement, M. Poissonnier ayant recueilli la majorité absolue, a été proclamé élu aux fonctions de 6^{ème} Adjoint et immédiatement installé dans ses fonctions.

2. Institutions et Vie politique : Exercice des mandats locaux : Indemnités de fonctions des élus :

Le Conseil Municipal fixe le montant des indemnités de fonctions des élus au taux maximum prévu par la réglementation pour la strate démographique de la Commune et décide de répartir l'enveloppe globale entre le Maire, les 6 Adjoints et le Conseiller délégué (Mme le maire a préalablement informé l'Assemblée qu'elle délègue à M. Neumann les fonctions précédemment attribuées à Mme Tabti) . Voté par 21 voix pour et 2 abstentions.

3. Institutions et Vie politique : Fonctionnement des assemblées : Autres : Demandes de retrait et d'intégration dans une commission municipale :

Après acceptation -par 22 voix pour et 1 contre-, le Conseil Municipal accepte le retrait de Mme Mourant de la Commission « Communication » et son intégration dans la commission « Eau, Environnement » ainsi que l'intégration de M. Bousselein au sein de la commission « Education, Enfance et Citoyenneté »

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 25 Février 2017. suite

4. Finances locales : demande de subvention au titre du FSIL : Remise aux normes des sanitaires de l'école du Luton :

Madame le Maire est autorisée à déposer une demande de subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement public Local 2017 pour les travaux de remise aux normes des sanitaires de l'école du Luton pour l'isolation et la création de 2 WC pour Personnes à Mobilité Réduite. Voté à l'Unanimité.

Séance levée à 10h05